



19.02 - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de travaux

Procédure adaptée (article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Pouvoir adjudicateur :

Commune de LA ROCHE DE GLUN – 1 place de la Mairie – 26600 LA ROCHE DE GLUN

Contact : Céline DERUE – DGS : c.derue@larochedeglun.fr / 04.75.84.60.52

Objet du marché et description du marché : Cession foncière avec charges d'intérêt général pour la réalisation d'une maison de santé

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieu d'exécution : 75 rue du Tabagnon – 26600 LA ROCHE DE GLUN

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet est disponible sur le profil d'acheteur de la Commune via le site Internet suivant : <https://www.e-marchespublics.com>

Date limite de remise des offres : Vendredi 26 avril 2019 – 12h00

Critères de choix :

Les propositions seront examinées sur les critères suivants :

- Compétences et capacités professionnelles du candidat, appréciées à l'aune du degré d'adéquation avec l'objet du marché et de la qualité des références produites / Capacité financière requise afin de mener à bien l'opération et assurer sa viabilité, appréciée au regard des éléments financiers fournis (40 %)
- Prix d'achat proposé du terrain (50 %)
- Cohérence du phasage proposé de l'opération (10 %)

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme.

Date d'envoi à la publication : 21 mars 2019